

— LA PATRIMONIALISATION D’UN OBJET ARCHITECTURAL, LA DYNAMISATION DU TISSU URBAIN ET LA PARTICIPATION CITOYENNE COMME MOTEURS DU PROCESSUS DE REQUALIFICATION DES SITES DES ÉGLISES CATHOLIQUES À MONTRÉAL

Samuel Mathieu, Doctorant en études urbaines
Département d’études urbaines et touristique
Université du Québec à Montréal
École des sciences de la gestion
Jeune chercheur à la Chaire de recherche
du Canada en patrimoine urbain

Courriel :
mathieu.samuel@courrier.uqam.ca

RÉSUMÉ

Le Québec n’échappe pas à la chute de la pratique religieuse catholique sur son territoire et se retrouve avec un parc immobilier constitué d’églises et de sites en quête de sens (Venon, 2012). Cet article vise à explorer les dimensions architecturale, typo-morphologique et participative du patrimoine urbain afin de comprendre le processus de requalification des sites d’églises catholiques à Montréal. Nous interrogeons en particulier les moyens d’appropriation citoyenne et les processus participatifs employés dans la requalification de ces sites, dans un contexte où, depuis le début des années 2000, une variété d’acteurs se questionnent sur les avenues possibles de ces lieux emblématiques et identitaires (Noppen et Morisset, 2005).

À travers une étude empirique basée sur la caractérisation de trois projets montréalais, nous démontrons la relation qui existe entre la qualité et la valeur de l’objet architectural de l’église, sa position relative dans le tissu urbain et le niveau de participation citoyenne (Arnstein, 1969) comme facteurs décisifs dans la compréhension d’un processus complet de requalification.

MOTS-CLÉS

Patrimoine religieux, églises catholiques, requalification, processus participatif, participation citoyenne, Montréal

ABSTRACT

Quebec is no exception to the rule as far as Catholic religious practices drop out is concerned and has now to cope with a real estate in search for meaning (Venon, 2012). This article explores architectural, typomorphological and participative dimensions of urban heritage in order to better understand the repurposing process of the Catholic Church properties in Montreal. We are particularly interested in the means and participative undertakings set by citizens in order to self-appropriate the repurposing of these sites in a context stemming from a movement initiated at the beginning of the 21st century by a diversity of actors actively seeking potential new futures for these emblematic and identity defining figures (Noppen & Morisset, 2005).

We conducted an empirical study of the characterisation of three Montreal projects in order to demonstrate the link between the quality and the value of the church as an architectural object, its relative position in the urban space and the level of citizen participation (Arnstein, on 1969) as decisive factors in the understanding of a complete repurposing process.

KEYWORDS

Religious Heritage, Catholic churches, reclassification, participatory process, citizen participation, Montreal

—

— INTRODUCTION

Le Québec n'échappe pas à la chute de la pratique religieuse comme c'est le cas dans plusieurs pays occidentaux (Venon, 2012). À Montréal, la situation est assez semblable que sur le reste du territoire de la province québécoise, mais cette ville « aux cent clochers »¹, vit un réel problème quant à l'avenir de son parc immobilier religieux catholique (Bumbaru, 2005). Dans un passé pas si lointain, l'église catholique - outre la mission d'évangélisation et de pastorale - avait aussi une fonction communautaire qui perdure dans certains quartiers de Montréal (Venon, 2012). Toutefois, l'église de quartier et son site peuvent être maintenant considérés comme un « délaissé urbain² » (Attali, 2009), malgré le fait qu'ils puissent toujours être identifiés comme un « bien commun » (Noppen et Morisset, 2005). Pour assurer la pérennité de ce patrimoine bâti, plusieurs projets de requalification de site ou de reconversion ont d'ailleurs vu le jour à Montréal jusqu'en 2012³. Pour n'en nommer qu'un, celui de l'ancienne église Sainte-Brigide-de-Kildare (Noppen, 2012) est l'un des cas témoins de la dernière décennie.

Nous n'en sommes cependant qu'au début de l'analyse des premières requalifications d'églises catholiques car, même si elle a longuement été étudiée, la question de l'avenir de ce patrimoine reste entière. De plus, selon notre propre parcours d'aménagiste, nous pensons apporter un regard nouveau et complémentaire à ce qui a déjà été fait sur le sujet. Nous tenterons de démontrer la relation qui existe entre les dimensions architecturales, typomorphologiques et participatives par la présentation de nos premiers constats de recherche en lien avec les analyses réalisées. Dans cette optique, nous souhaitons particulièrement comprendre le processus de requalification et la notion de participation citoyenne dans ces projets.

La localisation des églises est-elle un facteur d'implication citoyenne ? Les processus de requalification ouverts conviennent-ils aux citoyens ? Où est la place du citoyen dans la recherche de solutions pour les églises catholiques de Montréal ? Ce sont là des questions auxquelles nous tenterons de répondre au

1 Selon la célèbre expression de Mark Twain au XIXe siècle pour décrire l'importance des églises à Montréal.

2 À partir des années 80, avec la multiplication des nombreuses fermetures et abandons d'industries dans les pays occidentaux, l'adjectif « urbain » s'est annexé au terme original. Ces espaces négatifs, ces terrains vagues, voire résiduels, ces délaissés urbains font référence aux espaces vides qui sont des conséquences des gestes de la modernité, de la désindustrialisation et de la suburbanisation (Attali, 2008).

3 2012 est l'année qui marque le moratoire émis par Monseigneur Lépine, archevêque du diocèse de Montréal. Il s'agit d'un moratoire sur toutes ventes et locations d'églises sur le territoire du diocèse de Montréal.

cours de notre recherche. Notre recherche transdisciplinaire est à la jonction entre l'urbanisme, l'architecture et le design urbain tout en prenant ancrage dans la problématique contemporaine de l'urbanisme participatif.

— LA RELATION ENTRE LA PARTICIPATION CITOYENNE ET LA PROTECTION DU PATRIMOINE À MONTRÉAL

La participation citoyenne est intrinsèquement liée à la notion de démocratie participative qui est aussi observée depuis les années 1960 (Blondiaux et Sintomer, 2002 ; Perrichi, 2007 ; Rosenberg, 2009 ; Poletta, 2013). À Montréal, Marsan (1983 ; 1994) et Lortie (2004) ont abondamment illustré les grandes opérations d'urbanisme qui ont profondément transformé le cadre bâti de la métropole québécoise. Ces transformations se sont d'ailleurs réalisées pour la plupart sous l'ère Drapeau⁴. Or, dès les années 1970, les débats entourant la démolition du bâti vernaculaire vont initier un virage vers un urbanisme davantage inclusif (Drouin, 2005). Ces différentes vagues de contestation face à la disparition du cadre bâti vont mener indirectement à la mise en place de l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) en 2002. Les préoccupations de simples citoyens⁵ sont dorénavant mises de l'avant (Sénécal, 2012), mais elles se heurtent souvent aux politiques mises en place (O'Miel et Mongy, 2014). Le droit de participer à la ville est ainsi mis de l'avant dans les analyses sur la démocratie participative en milieu urbain (Van Neste et Sénécal, 2015).

Aujourd'hui, la valorisation et la protection de patrimoine se font davantage par la base (*bottom up*). Il s'agit maintenant de dépasser l'approche par les valeurs de tradition française. Dans les dernières décennies, de nouvelles approches comme celles des *Critical Heritage Studies* ont contribué à analyser différemment la conservation urbaine (Cohen, 1999), les formes urbaines (Kostof, 1991) et la gestion du patrimoine bâti selon une perspective historique (Fitch, 1990). C'est d'ailleurs au cours du XXe siècle que la reconnaissance de l'objet patrimonial passe par la mobilisation citoyenne. La patrimonialisation⁶ renvoie ainsi à une reconnaissance collective d'un bien ou d'un

⁴ Jean Drapeau a été maire de Montréal de 1954 à 1957 et de 1960 à 1986.

⁵ Nous entendons d'ailleurs ici une définition davantage inclusive du citoyen et non liée à la citoyenneté proprement dite. Il s'agit plutôt du citoyen prenant part à un processus participatif et non à la définition de l'État nation (Pouleur, 2008).

⁶ « La patrimonialisation pourrait ainsi s'interpréter comme un processus social par lequel les agents sociaux (ou acteurs, si l'on préfère) légitimes entendent, par leurs actions réciproques, c'est-à-dire interdépendantes, conférer à un objet, à un espace (architectural, urbanistique ou paysager) ou à une pratique sociale (langue, rite, mythe, etc.) un ensemble de propriétés ou de "valeurs" reconnues et partagées (...) » (Amougou, 2004, p. 25).

rite (Amougou, 2004). Les experts ne sont donc plus les seuls à déterminer l'objet d'intérêt patrimonial.

L'apport grandissant de la participation citoyenne devient aussi un enjeu quant à l'avenir du patrimoine à caractère religieux à Montréal. Les possibilités de réutilisation inhérentes à l'archétype de l'église sont multiples (espaces publics, bibliothèques, salles de spectacles, etc.). Cela est vrai tant pour les églises que pour d'autres typologies de bâtiments. Les projets de changements d'usage commencent de plus en plus à être observés afin de comprendre le poids de l'« acceptabilité sociale » dans la concrétisation de ces projets (Caron-Malenfant et Conraud, 2009). L'utilisation du patrimoine dans l'affirmation de l'identité locale (Gigot, 2012) peut être l'occasion de stimuler la participation citoyenne et l'action de plusieurs acteurs locaux⁷. Il existe donc une relation plus marquée entre la protection du patrimoine bâti et la participation citoyenne. Ainsi, la reconnaissance d'un site par une population et ses avenues potentielles peuvent être perçues comme des moteurs à l'émergence de la requalification.

— MÉTHODOLOGIE

Il semble important de comprendre le phénomène global qui entoure la requalification des églises catholiques et de leurs sites. Au vu de la complexité de ce processus de la requalification du patrimoine religieux catholique et de la nécessité de comprendre ces processus actuels, nous souhaitons aller plus loin que de se limiter à l'analyse architecturale ainsi qu'à celle du cadre environnant le site. Toutefois, l'intérêt patrimonial du bâtiment et la localisation du site dans le quartier sont des facteurs clés motivant la décision d'envisager un nouvel usage pour une église et son site par les promoteurs des projets. Ces deux dimensions ont d'ailleurs été largement traitées dans les écrits nous précédant, incluant ceux de (Noppen et Morisset, 2005 ; Turgeon, 2005 ; Noppen, 2008). L'apport de nouvelles méthodes, tant sur le plan de l'accessibilité à l'information comme moyen d'appropriation citoyenne que par les processus participatifs (consultation et co-design) employés dans la requalification des églises catholiques et de leurs sites à Montréal, est encore une dimension peu analysée à ce jour.

7 Nous entendons par « acteur », la notion d'acteur-réseau développée par Callon, Lascoumes et Barthes (2001) afin de décrire le citoyen impliqué dans un processus où une diversité d'acteurs sont conviés à réfléchir collectivement à l'avenir et l'aménagement d'un site, et ce, pour le bien de la collectivité. Cette notion permet alors de considérer le citoyen comme un acteur connecté à un réseau sociotechnique permettant de gérer une incertitude (le projet de design) et de parvenir à une solution commune (le prototype) par le biais d'un consensus.

Nous retrouvons trois dimensions⁸ relatives, selon nous, à un processus complet de requalification⁹ (figure 1) : la prise en compte de la nature même de l'objet architectural, sa situation relative dans le tissu urbain limitrophe et le degré d'implication des citoyens par rapport à cet objet. Le schéma conceptuel de notre recherche est d'ailleurs notre prémisse de départ (figure 1). Cette dernière ciblera l'ensemble des phénomènes inhérents à la requalification, qui implique la patrimonialisation, la dynamique urbaine et la participation citoyenne.

La méthodologie employée dans le projet de recherche consiste en l'étude de trois projets de requalification de sites d'églises catholiques à Montréal. Afin de comprendre le phénomène de requalification dans toute sa complexité et les trois dimensions affectant ce processus, nous avons divisé notre travail d'analyse en quatre étapes :

- La première étape est la localisation des lieux et la description morphologique et spatiale de l'objet architectural (église) dans son site ;
- La deuxième étape consiste à analyser les transformations urbaines (typo-morphologies) du secteur où est localisé le site de l'église ;
- La troisième étape aborde la commande, la sélection des participants et les étapes retenues dans les processus de requalification ;
- Enfin, la quatrième étape consiste à évaluer le niveau d'implication citoyenne¹⁰ dans les processus, et ce, par l'analyse d'entrevues semi-dirigées auprès d'acteurs clés des projets à l'étude.

8 Ces dimensions sont (i) l'église et son site (objet), (ii) le quartier issu d'une structure paroissiale (tissu urbain) et (iii) les acteurs impliqués dans le projet. C'est d'ailleurs sur cette troisième dimension, issue des démarches actuelles de la requalification des églises catholiques excédentaires et de leurs sites, que notre recherche va contribuer à comprendre le processus de requalification.

9 Nous entendons par « requalification », le processus mettant en jeu la patrimonialisation d'un objet architectural, la dynamique urbaine et la participation citoyenne afin de trouver une nouvelle vocation d'un bâtiment et d'un site.

10 Différentes raisons incitent les acteurs à intégrer la structure organisationnelle d'un projet de requalification. Cette implication citoyenne peut potentiellement entraîner un mécanisme de réappropriation locale à l'échelle même du quartier, voire plus large à l'échelle de l'arrondissement ou de la Ville de Montréal.

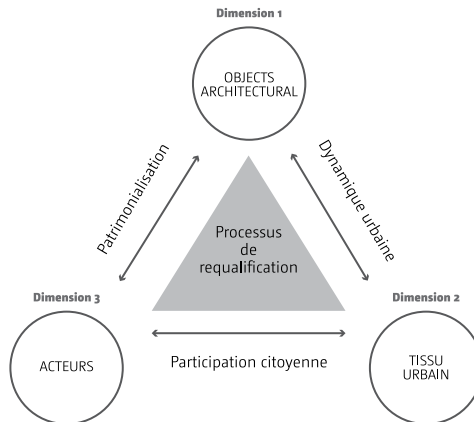


Figure 1 : Schéma conceptuel du processus de requalification du site d'une église catholique à Montréal (Source : Samuel Mathieu, 2015)

— L'ÉTUDE DU PROCESSUS

Trois projets ont été privilégiés pour l'étude, et ce, en fonction de la diversité des processus, des arrondissements et des compositions architecturales des sites afin d'assurer une représentativité territoriale du parc immobilier catholique en mutation à Montréal. Il s'agit du Projet 1, du Projet 2 et du Projet 3 - l'ancienne église Sainte-Germaine-Cousin (SGC) et son site -. Le présent article traitera spécifiquement de ce dernier projet afin d'illustrer l'apport de la méthodologie proposée.

PRÉSENTATION DU PROJET

L'ancienne paroisse, ayant cessé ses activités en 2005, a fait l'objet d'une demande de démolition en 2006 par la Fabrique de la paroisse de l'époque qui souhaitait vendre le terrain. Cette demande faisait suite à la situation financière de la Fabrique qui était dans un état précaire ainsi que l'état de délabrement de l'église. Il faut préciser que l'église était fermée depuis quelques années déjà. Faute de projet de remplacement, le Comité de démolition de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles (RDP-PAT) a refusé la demande de démolition. En 2007, la *Corporation Mainbourg*¹¹ devient propriétaire du site pour y développer un projet d'habitations abordables pour personnes âgées, ainsi qu'un service pour personnes âgées en perte d'autonomie (Corporation Mainbourg, 2014).

11 La Corporation Mainbourg est une entreprise d'économie sociale propriétaire et gestionnaire d'immeubles à vocation communautaire dans l'est de l'île de Montréal.

En 2008, l'Atelier d'histoire de Pointe-aux-Trembles¹² s'implique dans le projet en demandant au Bureau du patrimoine de Montréal (BPM) une demande de citation. L'organisme de défense du patrimoine moderne, DOCOMO Québec¹³, mentionne qu'il s'agit d'un des « rares témoins » de ce type d'architecture moderne dans la région de Montréal (Vanlaethem, 2013)¹⁴. En 2009, le BPM entame une évaluation de l'église et de son site qui met en arrêt le projet¹⁵ de requalification du site. Malgré cet arrêt, une collaboration entre les différents acteurs locaux, la firme d'architectes responsable du projet et le promoteur du projet, permet l'identification d'enjeux relatifs à la préservation de l'église. C'est donc en 2011 que le Conseil du patrimoine de Montréal (CPM) et un comité Ad hoc d'architecture et d'urbanisme émettent un énoncé patrimonial pour modifier le plan d'urbanisme visant à conférer à l'église un statut de citation patrimoniale¹⁶ par la Ville de Montréal.

Cette même année, le CPM et le comité ad hoc d'architecture et d'urbanisme ont approuvé le projet déposé par le promoteur, projet qui a été révisé en fonction de l'énoncé patrimonial. Ainsi, le projet a suivi son cours par le processus officiel en passant devant le comité consultatif d'urbanisme (CCU) et en étant soumis à une consultation publique pour démolition partielle et demande de dérogation sur divers aspects. Après les procédures terminées, le conseil d'arrondissement a autorisé le projet de démolition du presbytère et de la salle communautaire, de construction des habitations et de transformation de l'église. Les travaux ont débuté en 2012 et se sont échelonnés jusqu'en 2014 en raison de la complexité du montage financier et de l'obligation du désamiantage de l'église¹⁷. Après ce long processus de presque 10 ans, les premiers occupants ont pris possession de leurs logements en décembre 2014 (saintegermaine.com, 2014).

Dans ce genre de projet de requalification, il est important de se donner du temps afin que les professionnels et le principal promoteur du projet puissent

12 L'Atelier d'histoire de Pointe-aux-Trembles était représentée par son conservateur, monsieur Claude Belzil ; également membre du CCU et du comité de démolition de l'arrondissement.

13 DOCOMO Québec est une branche de DOCOMO International afin de défendre et de faire connaître le patrimoine architectural moderne, spécifique à la deuxième moitié du XXe siècle. Lien vers le site de DOCOMO Québec : <http://docomomoquebec.ca/qui-sommes-nous.html>

14 Il est à noter que lors de la demande d'évaluation patrimoniale, les bâtiments et le site étaient inscrits au plan d'urbanisme de la Ville de Montréal au sein de la catégorie de bâtiments d'intérêt patrimonial et architectural hors secteur de valeur exceptionnelle (de lieu de culte).

15 Ce processus d'évaluation et de concertation s'est déroulé de 2009 à 2011.

16 Ce statut vise aussi à intégrer l'église dans le cadre bâti d'intérêt patrimonial de l'arrondissement.

17 L'église a été transformée en centre de la petite enfance (CPE) et en salle communautaire. Le presbytère a été démoli pour permettre la construction du nouveau bâtiment qui est considéré comme une annexe à l'église selon le plan d'urbanisme.

trouver une solution de récupération des éléments construits (Vézina-Doré et Laprise, 2016 : 57). Ce projet est un bel exemple d'un long cheminement qui a porté ses fruits en conjuguant conservation et requalification.

ÉTUDE DES TROIS DIMENSIONS DU PROJET

Nous présenterons donc dans l'ordre les trois dimensions du processus de requalification : l'analyse des valeurs patrimoniales (dimension 1), l'analyse typo-morphologique du tissu urbain (dimension 2) et l'analyse de la participation citoyenne des acteurs (dimension 3).

DIMENSION 1

Pour comprendre le phénomène de reconnaissance patrimoniale d'un objet architectural, il est important de procéder à une analyse des valeurs associées à cet objet. Depuis 2003, le Conseil du patrimoine religieux du Québec (CPRQ), responsable de l'aide financière et de la conservation du patrimoine à caractère religieux au Québec, s'est doté d'un inventaire¹⁸ des lieux de culte du Québec (ILCQ) afin de soumettre ces derniers à une hiérarchisation par un système de cotation¹⁹. Ce système ne rend pas nécessairement justice à la reconnaissance patrimoniale locale de la communauté patrimoniale qui s'est constituée autour de l'objet patrimonialisé (figure 2). Cette première évaluation permet toutefois une première piste de compréhension de l'importance accordée à l'objet à l'étude²⁰. Pour compléter cette évaluation provinciale, nous procédons aussi à l'analyse par le système²¹ des cinq valeurs développé par Luc Noppen et Lucie K. Morisset²² (Noppen et Morisset, 2005, p. 295). Les cinq valeurs permettent d'évaluer le potentiel monumental d'un objet architectural

18 Cet inventaire a été réalisé en collaboration avec le ministère de la culture et des communications du Québec (MCCQ).

19 Ce système est cependant étroitement lié à l'aide financière que peut octroyer le CPRQ aux propriétaires de lieux de culte admissibles.

20 L'église Sainte-Germaine-Cousin a obtenu une cote B (catégorie exceptionnelle) selon l'ILCQ, mais ce lieu de culte ne fait pas partie des lieux modernes admissibles à l'aide financière de la part du CPRQ, puisque ce programme est limité à la catégorie A pour les lieux de culte modernes.

21 Ce système se fonde sur l'ouvrage *Le culte moderne des monuments* (1903) de l'historien d'art viennois, Alois Riegl. Cette méthode d'analyse a d'abord été publiée dans un article intitulé « De la production des monuments : paradigmes et processus de la reconnaissance » (Noppen et Morisset, 1997), pour être adoptée par la Commission des biens culturels du Québec. Cette commission consultative a été remplacée par le Conseil du patrimoine culturel du Québec pour donner suite à l'adoption de la Loi sur le patrimoine culturel du Québec. Ce conseil relève du ministre de la Culture et des Communications du Québec.

22 Luc Noppen et Lucie K. Morisset sont, respectivement historien de l'architecture et historienne de l'urbanisme. Ils ont développé le système de l'analyse par les valeurs afin de pouvoir analyser en détail un bâtiment d'intérêt patrimonial. Luc Noppen a été le premier titulaire de la Chaire de recherche du Canada en patrimoine urbain jusqu'en 2015 et Lucie K. Morisset lui a succédé depuis.

et d'en comprendre les principales lignes du discours interprétatif. Ainsi, nous pouvons développer une connaissance objective de l'objet patrimonial visant à comprendre le phénomène de patrimonialisation opéré par la communauté patrimoniale qui s'est constituée autour de la valorisation de cet objet.



Figure 2 : Ancienne église SGC et son clocher, vue de la rue Notre-Dame Est (Source : Samuel Mathieu, 2015)

Ces cinq valeurs permettent de mettre en lumière le potentiel monumental ou patrimonial de l'objet à l'étude avant sa requalification et, par le fait même, de comprendre les motivations des acteurs à s'impliquer dans le projet de requalification. Les cinq valeurs sont les suivantes : âge (dimension historique), art (dimension architecturale), usage (fonction centrale), matérialité (état de conservation) et position (position dans la ville). Les deux valeurs dominantes sont celles de l'âge et de l'art qui démontrent l'importance des dimensions historique et architecturale associées au bâtiment, ainsi qu'au site. Le bâtiment est construit entre 1960 et 1961 à la suite d'une croissance rapide de l'ancienne Ville de Pointe-aux-Trembles dans les années 1950. Il est à noter que la paroisse existe depuis l'année 1952. Il s'agit de la première église de forme pyramidale de la région de Montréal ; s'inscrivant également dans le courant des églises blanches modernes. Ce type d'église témoin de l'architecture moderne a d'ailleurs été l'un des projets-pilotes de l'Archevêché de Montréal (CPRQ, 2003). Elle a été construite selon les plans de l'architecte Gérard Notebaert, architecte célèbre pour ce type de construction en béton. À l'issue de l'évaluation de ces cinq valeurs, l'église SGC représente un témoin important d'architecture moderne et sa qualité architecturale ajoute une plus-value au secteur sud de la Pointe-aux-Prairies (PAP). C'est d'ailleurs au sein de l'énoncé patrimonial réalisé par le CPM

que nous pouvons comprendre l'importance de ce bâtiment pour l'arrondissement. De plus, le site est localisé dans l'un des trois pôles du district.

Après avoir dressé le portrait des valeurs allouées à l'église et à son site, il est important de procéder à l'analyse du tissu urbain afin de comprendre l'implantation de l'église dans son milieu et du rapport que cette dernière peut entretenir avec le cadre bâti environnant et les principaux usages de proximité.

DIMENSION 2

Cette deuxième dimension est l'étude du tissu urbain par l'analyse typo-morphologique qui permet de comprendre le développement du secteur à analyser selon l'insertion de l'église et de son site dans le tissu urbain.

Pour comprendre l'environnement dans lequel l'objet de notre étude a évolué, il est important de procéder à une étude des parcours structurants et des composantes principales par l'analyse de cartes et de vues aériennes. Cette étude de l'évolution du secteur et de son développement permet de comprendre la composition spatiale du tissu urbain et des éléments qui le composent. La morphologie exprime l'évolution d'une société (Rossi, 1984) et certains éléments du tissu majeur, comme le fait que les églises sont des repères symboliques dans l'espace urbain (Lynch, 1970). Ceci peut également être appuyé par des faits empiriques liés au développement du secteur. Certains faits sont marquants pour le développement local. Pour ce secteur, nous pouvons penser à la construction du chemin du Roy ou au développement du train vers le nord-est de l'île de Montréal.

Le site de notre objet d'analyse est localisé dans un arrondissement excentré de la Ville de Montréal. Cet arrondissement est composé de deux anciennes villes fusionnées, dont celle où est localisé le site de notre analyse, l'ancienne municipalité de Pointe-aux-Trembles en 1982. Dans le contexte de l'actuelle Ville de Montréal, le site à l'étude est localisé aux limites de deux districts²³ de l'arrondissement de RDP-PAT de Montréal. Dans le district de PAP²⁴, nous pouvons remarquer qu'il y a trois concentrations sur ce territoire peu développé et peu dense. Ainsi, le secteur de notre intérêt est localisé dans l'une de ces concentrations et, plus spécifiquement, le site de l'église est au centre d'un noyau institutionnel (figure 3). Nous pouvons également constater qu'une emprise ferroviaire forme la limite nord du noyau institutionnel la séparant

23 Un district est un territoire circonscrit au sein d'un arrondissement qui est gouverné par un conseiller d'arrondissement et un conseiller de ville (pouvant aussi agir en tant que conseiller d'arrondissement). Ces conseillers font partie du conseil de l'arrondissement et sont des représentants des résidents de ce district. Les arrondissements sont segmentés en plusieurs districts, et ce, selon une relative représentativité de population et de services.

24 Ce territoire s'est urbanisé sur une dizaine d'années, puisque le développement de ce secteur de l'actuel arrondissement a débuté au début des années 1950 (Ville de Montréal, 2016).

d'un secteur résidentiel. Il ne s'agit pas d'un grand pôle institutionnel, mais il y a une certaine concentration de services localisés à cet endroit (figure 3). Ainsi, ce noyau est enclavé entre ces voies ferroviaires et le fleuve situé au sud-est du site de l'église SGC. L'église devient donc un repère visuel de ce secteur de par son emplacement, son architecture et son volume distinctif. Elle est également très visible de la rue Notre-Dame Est (figure 2). Comme nous pouvons le constater sur la carte d'utilisation du sol (figure 3), en dehors du cœur institutionnel, le secteur²⁵ est essentiellement résidentiel et peu dense. Il est à noter que ce secteur est en cours de revitalisation lente. Un effort est aussi actuellement fait de la part de l'arrondissement pour redynamiser le secteur du Vieux-Pointe-aux-Trembles, non loin de la zone à l'étude. La mairie d'arrondissement et plusieurs services vont d'ailleurs intégrer l'un des bâtiments d'intérêt patrimonial de l'arrondissement situé dans le Vieux-Pointe-aux-Trembles (Ville de Montréal, 2016). Le projet à l'étude s'inscrit donc dans une continuité de cette volonté locale à vouloir redynamiser les abords de la rue Notre-Dame Est.



Figure 3 : Carte d'utilisation du sol du secteur à l'étude (Source : Mikael St-Pierre et Samuel Mathieu)

25 Il s'agit principalement d'unités pavillonnaires (maisons unifamiliales détachées ou jumelées).

Pour compléter l'analyse du processus de requalification, nous terminerons par l'analyse des degrés de participation citoyenne. Il est d'ailleurs important de souligner que cette troisième dimension est encore peu analysée afin de comprendre le processus de requalification dans sa globalité.

DIMENSION 3

Différentes raisons incitent les acteurs à s'impliquer dans un projet de requalification. Cette implication citoyenne peut potentiellement entraîner un mécanisme de réappropriation locale à l'échelle même du quartier, voire plus largement à l'échelle de l'arrondissement ou de la ville. Nous tenterons de déterminer le degré de participation citoyenne afin de faire ressortir le type de structure du projet, et ce, par les dispositifs officiels²⁶ et non officiels²⁷ (charrette). Pour réaliser l'analyse de cette troisième dimension, nous avons donc procédé à des entrevues semi-dirigées auprès d'acteurs clés du projet, par l'analyse du procès verbal de la consultation publique, ainsi que par l'analyse du contenu du blogue créé pour le projet (www.stegermainecousin.com). Nous souhaitons aussi évaluer la place du citoyen dans les décisions entourant le projet de requalification et par conséquent la place qu'occupe le citoyen dans le devenir de l'église et de son site. Pour ce faire, nous utiliserons l'échelle d'Arnstein (1969), développée à la fin des années 1960 pour déterminer une typologie de la participation citoyenne. Cette échelle (tableau 1) a d'ailleurs été reprise par plusieurs auteurs dans les dernières années (Breux, Bherer et Collin, 2004 ; Bacqué, Rey et Sintomer, 2005).

26 Il s'agit, par exemple, d'un processus de consultation publique, possible grâce à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU). Dans la LAU au Québec, les municipalités et/ou les arrondissements ont l'obligation de procéder à une consultation publique d'un projet dérogoatoire au plan d'urbanisme en vigueur.

27 Il peut s'agir ici d'une charrette ou d'ateliers de co-design (idéation).

NIVEAUX	QUALIFICATION	DÉFINITION
Niveau 1	Manipulation	Ces niveaux présentent un public passif à qui est soumis un ensemble d'informations souvent partiales et partielles.
Niveau 2	Éducation	
Niveau 3	Information	Le public est informé sur les étapes du projet passées, présentes et futures.
Niveau 4	Consultation	Le public peut s'exprimer, mais n'a aucun véritable pouvoir dans la prise de décisions officielles.
Niveau 5	Implication	Les opinions du public ont une certaine influence sur le projet ou le processus, mais ce sont encore les détenteurs du pouvoir officiel qui prennent les décisions finales.
Niveau 6	Partenariat	Le public peut entamer des négociations avec les décideurs officiels, incluant un accord sur les rôles, les responsabilités et les niveaux de contrôle liés à l'avancement du projet ou du processus.
Niveau 7	Délégation (de pouvoirs)	Certains pouvoirs sont délégués au citoyen. Les décideurs officiels partagent ainsi leurs pouvoirs.
Niveau 8	Contrôle (des citoyens)	Le citoyen est le principal acteur de la prise de décision et d'action dans le projet ou le processus.

Tableau 1 : Grille de lecture de la participation citoyenne selon les écrits de Sherry R. Arnstein. (Source : A ladder of citizen participation, *Journal of the American Planning Association*, 35(4), 1969, 216-224)

En 2007, une charrette est réalisée par le promoteur pour réunir les représentants de la communauté locale du milieu. Ce secteur est d'ailleurs un petit milieu et les acteurs locaux sont souvent impliqués selon les personnes interviewées. De plus, un comité promoteur a été mis sur pied avec divers représentants²⁸ locaux, ce qui assure une relative représentativité locale. Enfin, le blogue qui a été réalisé par la firme d'architectes servait principalement de plateforme d'information et de diffusion du projet. L'objectif de la firme d'architectes était de diffuser les différentes étapes de l'évolution du projet et de permettre aux personnes intéressées, ainsi qu'aux riverains, d'être informés sur le projet. Une grande affiche montrant le projet avant sa construction avait également été installée sur le site avant que la construction du nouveau bâtiment soit terminée.

28 L'Atelier d'histoire de Pointe-aux-Trembles s'est joint au comité promoteur du projet en 2009. Ce comité était déjà composé du promoteur, de la firme d'architectes Rayside-Labossière, d'un groupe de recherche technique (Bâtir son quartier), de représentants de la paroisse Sainte-Germaine-Cousin, la CDC de la Pointe – Région Est de Montréal, le Carrefour familial les Pitchou, le Centre multimédia de l'Est de Montréal, le CSSS de la Pointe-de-l'Île et d'un citoyen, monsieur Patrice Provencher.

— PREMIERS CONSTATS

L'objectif de la présentation de ces premiers constats²⁹ est de mettre en perspective les degrés d'implication des citoyens dans les trois processus étudiés afin de comprendre le niveau de délégation décisionnelle selon la structure opérationnelle mise en place, et ce, en relation avec les mécanismes participatifs et outils règlementaires actuellement en vigueur à Montréal. Les résultats produits autour de la question de la participation seront également mis en relation avec les deux autres dimensions du processus de requalification (patrimoniale et urbaine).

PROJET DE REQUALIFICATION DE L'ANCIENNE ÉGLISE SGC

Le promoteur du projet, la *Corporation Mainbourg*, était déjà assez bien établi et implanté dans l'arrondissement RDP-PAT. Comme le projet de requalification de l'église s'est fait sous la responsabilité de ce principal porteur de projet, nous pouvons dire qu'il s'agit d'un processus centralisé. Le processus centralisé (figure 4) met l'accent sur les différents acteurs³⁰ qui influencent la dynamique de projet. Les différents acteurs ont eu une prise dans le projet, relative ou non, et ce, à différents moments. Le projet est alors développé selon une structure axée sur le partenariat (tableau 1). Toutefois, les limites de ce partenariat sont clairement identifiables, le porteur principal de projet (la Corporation Mainbourg) reste le décideur officiel. La relation de confiance entre les parties repose donc sur la dynamique locale et sur l'ouverture du porteur de projet.

L'arrondissement RDP-PAT et le CPM ont favorisé la conservation de la forme architecturale emblématique de l'église et ont obligé le promoteur à en tenir compte dans son projet de requalification. Nous pouvons aussi constater que les citoyens ont eu un impact positif dans la programmation du projet, puisque des services répondant aux besoins de la collectivité y sont maintenant installés (ex. : centre de la petite enfance, etc.). Dans ce projet, les citoyens ont été consultés, mais les groupes officiels, dont l'Atelier d'histoire local ainsi que d'autres organismes, sont au cœur de ce processus. L'opinion

29 Il est à noter que ce projet de recherche est actuellement en cours d'analyse. Ainsi, nous présentons nos premiers constats qui sont encore préliminaires.

30 Les principaux acteurs du projet sont :

- Corporation Mainbourg (promoteur)
- Firme Rayside Labossière (architectes et responsable des communications du projet)
- Bâtir son quartier (Groupe de recherche technique)
- Atelier d'histoire Pointe-aux-Trembles (acteur influent)
- CPM (acteur de contrôle et responsable de l'énoncé d'intérêt patrimonial)
- Arrondissement de RDP-PAT (acteur de contrôle)

des experts est également mise de l'avant dans le projet, puisque le CPM et le comité ad hoc d'architecture et d'urbanisme ont également été deux entités importantes de la mise en valeur de l'ancienne église SGC.

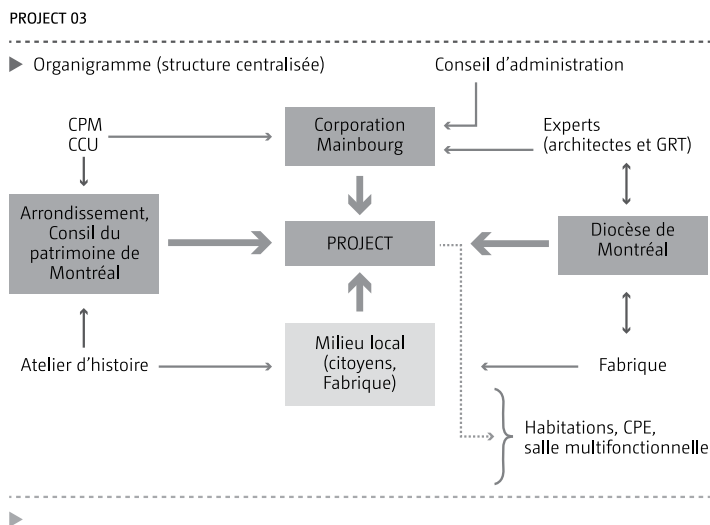


Figure 4 : Structure du projet de requalification du site de l'ancienne église SGC (Source : Samuel Mathieu, 2016)

À la suite de ces premiers constats, nous pouvons aussi articuler les trois dimensions préalablement décrites pour comprendre l'importance de l'apport de l'analyse de la participation citoyenne dans la compréhension du processus de requalification. Le processus de requalification met de l'avant les relations qui existent entre les trois dimensions (figure 5), soit une reconnaissance officielle d'un bâtiment d'influence moderniste, la revitalisation d'un pôle du quartier et la mise en place d'un projet dont le programme s'adresse directement à la communauté du quartier. Par ce nouveau projet, le site a trouvé un nouvel usage et l'image du « délaissé urbain » que pouvait représenter l'église a été modifiée, ce qui a permis, par une participation citoyenne à différents niveaux, de trouver une solution conjointe avec le promoteur et la firme d'architectes. Grâce au projet, la physionomie³¹ du bâtiment a été préservée, le secteur a été redynamisé par l'apport de nouveaux usages complémentaires tout en impliquant des représentants du milieu local dans le processus.

31 Ce bâtiment, de par sa volumétrie et son caractère emblématique, représente un témoin architectural de la liturgie moderne.

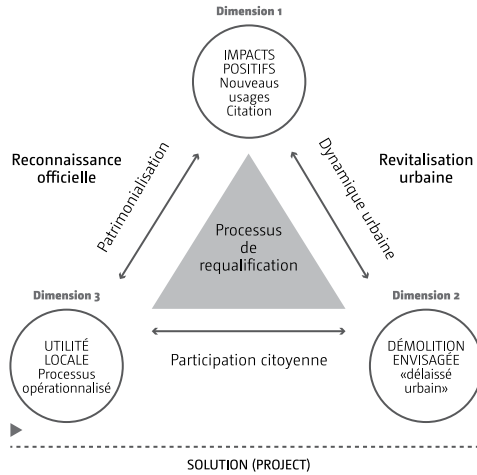


Figure 5 : Le processus de requalification de l'ancienne église SGC et de son site (Source : Samuel Mathieu, 2016)

— CONCLUSION

Cet article a été l'occasion de mettre en lumière un processus de requalification qui démontre le degré d'implication des citoyens afin de mettre cette dimension en relation avec les deux dimensions plus traditionnellement étudiées (l'objet architectural et son tissu urbain). L'objectif était donc de comprendre les projets de requalification des églises catholiques excédentaires de Montréal en passant par l'analyse de trois dimensions (architecturale, typomorphologique, participative), et ce, en approfondissant la compréhension de l'apport de la participation citoyenne dans ces projets dans le contexte actuel complexe qu'est celui de Montréal. Nous souhaitons avoir démontré l'apport de cette structure analytique et les savoirs qu'elle procure dans la compréhension de ce phénomène actuel.

La concertation en aménagement n'échappe pas à l'exploitation du pouvoir par les décideurs officiels. La participation citoyenne est une tendance positive, mais les premiers constats montrent que les mécanismes officiels actuels ont leurs limites et que leur mise en œuvre peut s'avérer complexe. Le fait de vouloir intégrer un plus grand nombre d'acteurs peut représenter une tâche difficile. La LAU³² a davantage tendance à encadrer les projets dans un contexte consultatif et informatif qu'à tendre vers la délégation réelle des

32 Loi sur l'aménagement et l'urbanisme du Québec.

pouvoirs décisionnels aux citoyens. Ainsi, la délégation totale des pouvoirs n'est pas nécessairement possible selon nos mécanismes actuels de consultation. Toutefois, depuis plusieurs années maintenant, le contexte montréalais encourage davantage les promoteurs de projet (de requalification ou non) à tendre vers les niveaux supérieurs de l'échelle de la participation (tableau 1). La question du rôle de l'expert dans les firmes d'architectes peut être soulevée car ces derniers doivent rendre des comptes aux promoteurs tout en développant différentes stratégies pour intégrer une diversité d'acteurs. Enfin, ces premiers constats nous permettent de mettre en lumière l'importance d'intégrer la troisième dimension de la participation citoyenne dans la compréhension du processus de requalification. Ce processus assez complexe révèle aussi la nécessité de s'intéresser plus largement aux mécanismes consultatifs officiels qui semblent limitatifs quant à une réelle délégation de pouvoirs aux citoyens.

— BIBLIOGRAPHIE

Amougou, E. (2004). Le processus de patrimonialisation. In E. Amougou (Ed.), *La question patrimoniale : de la "patrimonialisation" à l'examen des situations concrètes* (23-41). Paris : L'Harmattan.

Arnstein, S. R. (1969). A ladder of citizen participation. *Journal of the American Planning Association*, 35(4), 216-224.

Attali, J. (2009). Espaces délaissés, extensions urbaines, architecture. In C. Bonnevie (ed) *Colloques 3 - Urbanismes entropiques (Paris, 22 novembre 2008)* (pp. 5-10). Paris : Éditions Les Amis du Jeu de Paume.

Bacqué, M.-H., Rey H. et Sintomer, Y. (2005). *Gestion de proximité et démocratie participative [ressource électronique] : une perspective comparative*. Paris : La Découverte.

Blondiaux, L. et Sintomer, Y. (2002). L'impératif délibératif. *Politix*, 15(57), 17-35.

Breux, S., Bherer, L. et Collin, J-P. (2004). Les mécanismes de participation publique à la gestion municipale. Document produit dans le cadre des travaux portant In *Vers une gouvernance participative et une gestion efficiente*. Montréal : Groupe de recherche sur l'innovation municipale (GRIM). Institut National de la Recherche scientifique - Urbanisation, Culture et Société.

Bumbaru, D. Lieux de culte patrimoniaux en métropoles – le défi complexe de la quantité et de la diversité. In Turgeon, L. (Ed.) (2005). *Le patrimoine religieux du Québec : entre le culturel et le culturel. Atelier 3 : Entre le matériel et l'immatériel* (pp. 239-248). Québec : Presses de l'Université Laval.

Caron-Malenfant, J. et Conraud, T. (2009). *Guide pratique de l'acceptabilité sociale : pistes de réflexion et d'action*. Montréal : Éditions D.P.R.M.

Conseil du patrimoine religieux du Québec. (2003). *Inventaire des lieux de culte du Québec* [en ligne]. Québec : Conseil du patrimoine religieux du Québec et gouvernement du Québec. Récupéré de <http://www.lieuxdeculte.qc.ca/index.php>, page consultée le 26 juin 2015 [Fiche détaillée fournie par le Conseil du patrimoine religieux du Québec].

Drouin, M. (2005). *Le combat du patrimoine à Montréal (1973-2003)*. Québec : Presses de l'Université du Québec.

Fitch, J. M. (1990). *Historic preservation, curatorial management of the built world*. Charlottesville : University of Virginia Press.

Germain, A. et coll. (2003). *Les pratiques municipales de gestion de la diversité à Montréal* [en ligne]. Montréal : Institut National de la Recherche scientifique - Urbanisation, Culture et Société. Récupéré de http://www.collectifquartier.org/wp-content/uploads/2013/11/INT_INRS_pratiques_municipales1.pdf

Gigot, M. (2012). Introduction : la patrimonialisation de l'urbain. In Gigot, M. (Ed.), *Construction politique et sociale des territoires, Cahier n°1 « Analyser la patrimonialisation des espaces urbains »* (pp.1-6). HAL, archives-ouvertes.fr. Récupéré de https://hal.archives-ouvertes.fr/file/index/docid/681536/filename/La_patrimonialisation_de_l_urbain.pdf

Kostof, S. (1991). *The city shaped urban patterns and meanings through history.* (1st North American ed. éd.). Boston, Toronto : Boston, Toronto Bulfinch Press.

Lascoumes, P. et Le Bourhis, J.P. (1996). Gérer le long terme par l'action procédurale - les dispositifs de planification territoriale entre modèle technico-administratif et modèle décisionniste. In Theys J. (Ed.), *L'environnement au XXI^{ème} siècle – démocratie et politique à long terme (volume III)* (pp.595-604). Paris : Cahier du GERME, numéro 17.

Lortie, A. (2005). *Les années 60, Montréal voit grand.* Montréal : CCA.

Lynch, K. (1970). *The image of the city.* Cambridge, Mass : MIT Press.

Marsan, J.-C. (1983). *Montréal, une esquisse du futur.* Québec : IQRC..

Marsan, J.-C. (1994). *Montréal en évolution, historique du développement de l'architecture et de l'environnement urbain montréalais.* (3^e éd., rev., corr. et mise à jour). Montréal : Éditions du Méridien, Coll. «Méridien/Architecture».

Noppen, L. (2008). *L'église Sainte-Brigide-de-Kildare (Montréal) : étude historique, analyse architecturale et évaluation patrimoniale.* Montréal : Chaire de recherche du Canada en patrimoine urbain – ESG-UQAM/Centre communautaire Sainte-Brigide.

Noppen, L. (2012). *Explorations autour du destin des églises du Québec - La requalification du site et de l'église de l'ancienne paroisse Sainte-Brigide-de-Kildare à Montréal.* Montréal : Chaire de recherche du Canada en patrimoine urbain, ESG-UQAM, novembre 2008, 15 p.

Noppen, L. et Morisset, L. K. (2005). *Les églises du Québec : un patrimoine à réinventer.* Québec : Presses de l'Université du Québec.

O'Miel, J. et Mongy, A. (2014). Réformer par l'expérimentation : la réception du budget participatif des lycées en Région Nord-Pas-de-Calais. *Participations*, 2(9), 207-237.

Pericchi, B. (2007). *Bologne, quartier de la Bolognina Ouest* [en ligne]. Marseille : Centre de ressources Enviro-B.A.T. – Méditerranée, juin 2007, 14 p. Récupéré de http://www.comune.bologna.it/laboratoriomercato/download/Bologna_projet_de_requalification_de_la_zone_du_marche_central.pdf

Poletta, F. (2013). Participatory Democracy in the New Millenium. *Contemporary Sociology*, 42(1), 40-50.

Pouleur, J.-A., Rochet, N. et Vanden Eynde, A. (2008). Éducation à la citoyenneté et à l'environnement Participation citoyenne à la production urbanistique. In Belayew, D., Soutmans, P., Tixhon, A. et Van Dam, D. (Ed.), *Éducation à la citoyenne et à l'environnement* (pp. 115-140). Namur : Presses universitaires de Namur, Autres futurs n°1.

Rossi, A. (1984). *L'architecture de la ville*. Paris : L'Équerre.

Rosenberg, S. (2009). Participation des habitants : des luttes urbaines à l'institutionnalisation. In Carrel, M., Neveu, C. et J. Ion (Ed.), *Les intermittences de la démocratie, Formes d'action et visibilités citoyenne dans la ville* (pp. 217-229). Paris : L'Harmattan.

Saintegermainecousin.com, *Description du projet*, en ligne : <http://stegermainecousin.com/tag/habitations-sainte-germaine-cousin/>, visité en mars 2014

Sénécal, G. (2012). Community development and social actor theories: a case study in Montréal (Canada). *Social Geography*, 7, 37-46.

Vanlaethem, F. (2013). *Patrimoine en devenir, l'architecture moderne au Québec*. Québec : Les Publications du Québec.

Van Neste L., S. et Sénécal, G. (2015). Claiming a right to inhabitation and a right to mobility : discursive equivalences from Montreal civil society. *International Journal of Urban and Regional Research*, 39(2), 218-233.

Venon, F. (2012). *Les paroisses de Montréal en crise. La fin d'un bastion catholique ?* Paris : L'Harmattan.

Vézina-Doré, É. et Laprise, A. (2016). Témoins modernes : défier la fatalité. *Continuité*, (148), 56-58.

CHARTRE

1964. Charte internationale sur la conservation et la restauration des monuments et des sites : Lf Congrès international des architectes et des techniciens des monuments historiques (Venise).

SITE INTERNET

Corporation Mainbourg, *Sainte Germaine Cousin – un projet pour la communauté* [Page Web]. <https://stegermainecousin.com/>, page consulté en avril 2014.

Ville de Montréal, arrondissement Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles, *Histoire de Pointe-aux-Trembles* [Page Web]. http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=7697,83743598&_dad=portal&_schema=PORTAL, page consultée en janvier 2016.

